

# Reprise pour les majeurs - 4 décembre 2020

Elaborées à partir du guide d'accompagnement pour la reprise des activités en club du 25 mai 2020

<b>Type de public</b>	Tout public licencié majeur
<b>Lieux de pratique</b>	Structure Club
<b>Activités préconisées</b>	Reprise d'activités physiques spécifiques sur le terrain + habiletés motrices hockey « individuelles » Activité sans contact ni opposition, sans échange ni passe, ni d'envoi au but avec gardien Distanciation de minimum 4m2 en statique, 5 mètres en activité faible à modérée et 10 mètres en activités élevées à forte
<b>Type de situations</b>	Circuits et parcours individuels
<b>Organisation spatiale</b>	Privilégier l'organisation en « ateliers » favorisant le respect de la distanciation (Les joueurs ne se croisent pas)